

Saint-Gervais-sur-Mare

Castanet-le-Bas • Les Nières • Mècle • Rongas





Délégations des élus

Instances institutionnelles

- Communauté de communes :
FALIP/JALABERT
- Syndicat intercommunal Mare et Libron :
FALIP/SAUVY
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc
BLACHUTA/GUITARD-CABROL
- Pays Haut-Languedoc et Vignobles :
ALARY/GUITARD-CABROL
- Syndicat Hérault Énergie :
NAVARRO/ALARY
- Correspondant défense/commission Servant/
commission de sécurité
GUIBBERT/suppléant NAVARRO
- Commission administrative et de vie
sociale Treilles/Château de la Roche/ESAT/APSH34
CLÉMENTE/MARTINEZ

Commissions communales

- Appel d'offre : FALIP/JALABERT/
NAVARRO/GUIBBERT/CLÉMENTE
- Affaires scolaires/petite enfance
enfance/jeunesse : BOSSA/CLÉMENTE/
suppléante MARTINEZ
- Centre communal d'action sociale (CCAS) :
FALIP/BAYLE/BOSSA/MARTINEZ/PÉRONNIN
- Finances : FALIP/JALABERT/NAVARRO/
GUIBBERT/CLÉMENTE/SAUVY
- Urbanisme/accessibilité
ALLIÉS/JALABERT/GUIBBERT/BAYLE/
NAVARRO sur accessibilité
- Plan communal de sauvegarde (PCS) :
FALIP/NAVARRO/JALABERT/GUIBBERT
- Impôts : ALARY/MARTINEZ/CASTAGNE/
JALABERT/NAVARRO/CLÉMENTE

Délégués

- Caserne des sapeurs-pompiers :
GUIBBERT/ALLIÉS
- Cimetière : NAVARRO/ALLIÉS
- Associations : CLÉMENTE/BAYLE/
GUIBBERT
- Maison cévenole : GUITARD-CABROL/NAVARRO/
MARTINEZ
- Événementiel : JALABERT/NAVARRO/GUIBBERT/
CLÉMENTE/BAYLE/BOSSA/PÉRONNIN
- Bibliothèque : GUITARD-CABROL
- Communication externe/interne : BAYLE/SAUVY
- Gîtes communaux : BAYLE/CLÉMENTE/
GUIBBERT/NAVARRO
- Chemin randonnées/patrimoine minier :
ALARY/ BLACHUTA/NAVARRO
- Marché/commerces & artisans :
JALABERT/NAVARRO/GUIBBERT/
CLÉMENTE/ BLACHUTA
- Maison de santé :
FALIP/JALABERT/MARTINEZ/NAVARRO

Photos de couverture : Pierre SAUVY

Conception : mairie de St-Gervais,
Edith NOUBLANCHE.

Maquette : edith.noublanche@wanadoo.fr

Imprimerie : ORB COLOR - 04 67 95 02 93

La mairie à votre service

Horaires d'ouverture de l'accueil mairie :

lundi – mardi – mercredi : 9 h 30 – 12 h/13 h 30-16 h

jeudi : 9 h 30-12 h **Fermé l'après-midi**

vendredi : 9 h 30-12 h/13 h 30-17 h

Attention : l'accueil téléphonique ferme ¼ d'heure plus tôt

Tél : 04 67 23 60 65

Email : contact@stgervaisurmare.fr

Site : <http://www.stgervaisurmare.fr>

Maire : Jean-Luc FALIP

conseiller départemental ;

1^{er} vice-président de la communauté

de communes Grand Orb

Adjoint : Régis JALABERT
Armand NAVARRO
Bernard GUIBBERT
André CLÉMENTE

Conseillers délégués : Michèle MARTINEZ (social)
Sébastien ALLIÉS (cimetière)

Les élus reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Secrétaire générale des services : Caroline THÉRON

Secrétaire et urbanisme : Samira SAKAT

Pour un meilleur service

Cimetière : **rendez-vous obligatoire.**

Urbanisme/Plan local d'urbanisme (PLU)/consultation du cadastre : **rendez-vous obligatoire le mardi**

mercredi après-midi consacré uniquement aux renseignements généraux.

Vente des tickets de cantine : **SANS rendez-vous le lundi après-midi et le mercredi matin aux horaires d'ouverture de l'accueil.**

En dehors de ces horaires, rendez-vous obligatoire.

Réservation des gîtes : par téléphone ou mail auprès du secrétariat.

Associations : réception des demandes et remise des photocopies le lundi après-midi et le vendredi après-midi.

Actes d'état civil : demande à effectuer de préférence par écrit, par courrier postal ou électronique.

En cas d'impossibilité, à l'accueil, sur présentation d'une pièce d'identité.

Demande spécifique (dossier social ou autre dossier particulier), rendez-vous fortement conseillé.

En l'absence de rendez-vous, un délai d'attente est à prévoir.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, si la prise de rendez-vous est obligatoire, tout administré se présentant spontanément se verra proposer un rendez-vous selon les agendas en cours.

Bibliothèque municipale : 1^{er} étage de l'ancien immeuble Moutou (accès par la cour de la poste)

Horaires : mardi de 16 h à 18 h, vendredi de 15 h à 17 h

Marché hebdomadaire : jeudi matin – place du Quai

Bus Saint Gervais – Bédarieux : Pour les horaires, contacter l'accueil de la mairie ou le point d'information touristique – Maison cévenole (04 67 23 68 88)



Le mot du maire

Chers administrés, mes chers amis,

2021 aura été une drôle d'année, rythmée par des mesures sanitaires. La pandémie continue de sévir partout dans le monde, mais l'année qui débute fait place à l'espoir ; celui de dompter le virus, ou de le voir s'épuiser, perdre de sa vigueur. Nous rêvons tous d'un monde sans distanciation, de nouveau rempli de rencontres, réunions, spectacles, fêtes et bals à partager avec famille et amis.

Il nous aura fallu ce virus pour comprendre ce qui est essentiel et pour constater que notre quotidien sous restrictions sanitaires n'est supportable que grâce au travail de ceux qui se mettent au service du public : les agents de la fonction publique (enseignants, atsem, postiers, agents municipaux...) ; les personnels de santé et membres du corps médical (médecins, dentistes, pharmaciens, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers...) ; les artisans, commerçants et employés de la grande distribution ; etc. La liste est trop longue pour que je puisse citer tout le monde, mais le dévouement de tous ces professionnels est exemplaire et force notre gratitude.

Merci à tous ceux qui, à Saint-Gervais-sur-Mare, ont continué et continuent leur activité dans des conditions particulièrement difficiles, voire risquées.

Je voudrais saluer tout particulièrement les sapeurs-pompiers de notre caserne, présents sur tous les fronts, qu'il s'agisse du secours aux personnes ou de la lutte contre les incendies ou les inondations, effets toujours plus nombreux du dérèglement climatique. Je voudrais enfin adresser mes remerciements aux gendarmes de notre brigade, constants et fidèles, toujours à nos côtés pour les cérémonies, en dépit des restrictions sanitaires.

Dans les pages de ce bulletin, vous découvrirez des hommages à des Saint-Gervaisiens qui nous ont quittés. Parmi eux, vous découvrirez celui à Yvan Calvet, ami avec lequel j'ai partagé deux mandats de maire et qui va beaucoup nous manquer.

Je renouvelle ici toutes mes condoléances aux familles endeuillées et toute ma compassion à ceux qui ont été touchés par la maladie ou les accidents de la vie.

Vous verrez que, comme l'an passé, nous avons, grâce aux efforts des personnels communaux et des élus qui m'accompagnent, accompli un certain nombre de travaux pour entretenir et embellir les hameaux et le village.

.../...



Peut-être chercherez-vous en vain dans ce bulletin quelques pages auxquelles vous étiez habitués. Nos appels et relances étant restés sans réponse, c'est le choix de ces structures de ne pas apparaître dans cette édition.

Vous noterez en revanche une invitation à la découverte du territoire communal et de son patrimoine. Nous la devons à Karine Itty qui, depuis le 1^{er} mars 2021, a intégré l'équipe de l'EPIC Tourisme de Grand Orb. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que tous ceux qui continuent d'apporter des contributions écrites ou photographiques à notre bulletin, année après année.

Avec 2022 vient l'espoir d'une embellie. Nous vivons de toute façon une année charnière puisqu'une nouvelle élection présidentielle nous attend, avec à la clé je l'espère une fraternité accrue, une plus grande solidarité et un engagement sans faille dans toutes les questions environnementales posées par l'urgence climatique.

En raison de circonstances particulières, ce bulletin vous arrive plus tard que d'habitude, mais qu'importe! cela ne m'empêche pas, chers administrés et chers amis, de vous souhaiter de passer une année 2022 dans la santé et la sérénité, avec dans quelques mois des retrouvailles physiques et le retour aux moments de culture, convivialité et de partage dans notre village et dans ses hameaux.

Jean-Luc Falip

2022
B O N N E A N N É E

Allemand - **Prosit Neujahr**

Anglais - **Happy new year**

Catalan - **Feliç any nou**

Danois - **Godt nytår**

Espagnol - **Feliz año nuevo**

Espéranto - **Felicân novan jaron**

Flamand - **Gelukkig nieuwjaar**

Gaélique d'Écosse - **Bliadhna mhath ur**

Gaélique d'Irlande - **Ath bhliain faoi mhaise**

Italien - **Felice anno nuovo**

Languedocien (occitan) - **Bona annada**

Néerlandais - **Gelukkig nieuwjaar**

Portugais - **Feliz ano novo**



Ainsi va la vie...

Conformément à la protection des données à caractère personnel, une autorisation est désormais nécessaire pour la parution dans ces pages.

Ne figurent que les actes pour lesquels des accords de parution ont été obtenus.

Nous n'avons pas eu d'accord pour 1 naissance, 1 mariage, 22 décès et 13 transcriptions de décès.

État civil du 24/10/2020 au 18/10/2021

Naissances

entre le 21/10/20
et le 24/10/21

- Helena MATHIEU 03/05/2021
- Dantoni MATHÉO 11/06/2021

Mariages

entre le 24/10/20
et le 18/10/21

- Gilles Combes et Sandrine MARTEAU 20/02/2021
- Laurent BOUTET et Daisy GOMEZ 07/08/2021

Transcriptions de décès

entre le 24/10/20
et le 18/10/21

- 02/11/2020 Maria Del Carmen JIMENO épouse CORNEIL
- 17/05/2021 Yvan Noël CALVET
- 30/09/2021 Anne-Lise, Danila, Marie, Cécile ROQUES épouse BOYER

Décès

entre le 24/10/20
et le 18/10/21

- 16/01/2021 Gabrielle Marie Noëlle MEYNADIER épouse BAUDASSÉ
- 08/02/2021 Francine Marguerite Joséphine GELY épouse LEGIER
- 23/04/2021 Louis Gonzagues Marie NOUGARET
- 29/06/2021 Lucienne Irène Aimée épouse JOLY
- 14/07/2021 Andrée Louise Albertine BERNARD épouse DELTOUR
- 26/08/2021 Mary Jane Louise MEYNADIER épouse GACHES
- 28/08/2021 Marie Louise FERRER épouse RHANC
- 14/10/2021 Didier FULCRAND



Cérémonie du 11-Novembre



Hommage au gendarme Canitrot



Hommmages

Yvan Calvet



Né aux Nières où il s'est définitivement installé il y a dix-huit ans, Yvan Calvet avait terminé sa carrière de professeur d'éducation physique et sportive à Bédarieux, après avoir passé de nombreuses années à l'antenne universitaire de Mende.

Très engagé dans la vie locale, il avait effectué deux mandats de conseiller municipal avec le maire, Jean-Luc Falip et était membre du conseil d'administration de la Maison cévenole avec une délégation au Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

La maladie lui a fait mettre un terme à ses mandats. Nous garderons le souvenir d'un ami, d'un compagnon de route, d'un amoureux de son village et de son hameau et assurons son épouse Christine de notre sincère affection.

René Laurès



Né à Lyon en 1925, René Laurès rejoint très vite le Haut-Languedoc. Il mène une vie heureuse à Plaisance. Ses études le conduisent à intégrer l'école normale pour effectuer une carrière dans l'enseignement.

Son premier poste est à Sénas (Rosis). Jeune instituteur, il parcourt les routes sinueuses en vélo pour enseigner. Graissessac est son deuxième poste. C'est dans cette petite ville minière qu'il fonde sa famille. Pour sa dernière mutation, il est nommé professeur de français, d'histoire et de géographie au collège de Saint-Gervais, où il termine sa carrière en tant que directeur.

Il s'investit beaucoup dans la vie publique, jusqu'à devenir adjoint au maire sous le mandat de M. Garel.

Passionné par la nature, René Laurès aimait trouver des cèpes dans les bois montagneux ou pêcher des truites dans les ruisseaux.

Il fut président de l'association locale de pêche et eut dans cette activité des responsabilités au niveau départemental. Il s'investit également dans le cercle saint-gervaisien, association destinée à partager des loisirs avec la population (lotos, voyages).

Nous garderons en mémoire la droiture de M. Laurès, son implication auprès des autres et sa bienveillance.



Francine Legier

Née à Saint-Etienne-Estrechoux Francine Gely a épousé Jean Legier de Camplong. Ils se sont installés à Saint-Gervais-sur-Mare où ils ont fondé une famille avec leurs deux enfants, Jacques et Françoise. Après avoir longtemps gardé des enfants, Francis Gely a reçu de Jean-Luc Falip la médaille de la Ville pour son dévouement au sein de la collectivité. .

Alfred Jalabert

Alfred naît le 15 janvier 1921 à Mècle, dans la commune de Saint Gervais sur mare, berceau de la famille. Auprès de ses parents, Adrien et Marinou, il travaille avec son frère la propriété familiale : labour avec le cheval, garde des brebis, cultures...

Adrien transmet à ses fils son intérêt pour les techniques nouvelles. Grâce à son savoir-faire, il amène avec ingéniosité l'eau et l'électricité à la maison. À travers ses récits de voyages, il développe également curiosité et ouverture au monde.

En 1948, Alfred se marie avec Yvonne, elle aussi enfant du pays. C'est le début de la vie professionnelle à la SNCF à Paris et la découverte en couple des plaisirs qu'offre la capitale (théâtre, cabaret...)

Une mutation à Graissessac permet le retour au pays, suivi d'une affectation en gare de Bédarieux. La famille s'agrandit, avec deux filles, et s'installe dans leur maison.

Alfred peut alors s'adonner à ses passions, bricolage et jardinage, sans oublier les fréquents retours au village pour échanger des souvenirs, rapporter un panier de champignons ou encore aller à la chasse au sanglier.

Après le décès de son épouse qu'il a tendrement accompagnée dans la maladie, il poursuit son chemin et ses activités.

Les années passent. Alfred reste très attaché à ses racines, à ses valeurs d'authenticité, de simplicité. Il porte un regard positif et ouvert sur son temps, toujours très curieux des technologies innovantes. Il s'intéresse à la vie de ses petits-enfants, allant même jusqu'à partager leurs secrets ! Très entouré par sa famille, il apprécie les promenades quotidiennes dans son jardin et les petites sucreries du goûter. À présent fatigué, il est heureux dans sa maison, et ne rate cependant aucun moment de complicité avec ses arrière-petits-enfants.

Alfred a fêté ses 100 ans en janvier dernier. Très touché et ému du bel hommage reçu par le maire, Jean-Luc Falip, il a été heureux d'échanger les souvenirs du pays et des anciens.

Un grand moment d'émotion !



Noëlle Buirra

Mme Noëlle Dupy épouse Buirra a tenu une épicerie à La Salvetat-sur-Agout. Elle est arrivée en 1981 à Saint-Gervais-sur-Mare et a tenu l'épicerie "Le Dock" de 1983 à 1990, située à l'emplacement de l'espace coiffure d'aujourd'hui.

Pour ses 20 ans de bénévolat à la bibliothèque communale où elle assurait la permanence et s'occupait des prêts de livres, elle a reçu la médaille de la ville.

Nous garderons d'elle son amour de la clientèle et du public.



Le château de la Roche

Le Château de la Roche EHPAD, d'une capacité d'accueil de 55 résidents à Saint-Gervais-sur-Mare, accompagne ses résidents dans le respect des parcours individuels et des objectifs de vie de chacun. Comme chaque année, l'établissement continue son évolution avec toujours un grand dynamisme.

Au regard de la situation sanitaire, l'équipe du Château de la Roche, a cherché des solutions afin de limiter le sentiment d'isolement chez les résidents. Nous avons fait le choix de plusieurs projets dont voici quelques un des plus marquants de l'année 2021 :

Nouvelle animation, contre l'isolement : la réalité virtuelle dans l'EHPAD



L'équipe du Château a cherché des solutions afin de limiter le sentiment d'isolement chez les résidents. « Nous avons fait le choix de nous orienter vers la réalité virtuelle, misant sur la technologie numérique pour favoriser le sentiment d'évasion mis à mal par l'épidémie de Covid19. »

Engagé dans une politique d'innovation, l'EHPAD a décidé de s'équiper de casques de réalité virtuelle. Pour ce faire, l'établissement s'est associé à l'entreprise FEEL U, de Saint-Mathieu-de-Trévières (34), devenant ainsi établissement ambassadeur.

Le casque de réalité virtuelle permet de faire vivre des expériences inédites aux résidents. Certains, ont descendu la Seine sur des Bateaux-Mouches, sont allés à la rencontre des éléphants d'Afrique ou ont effectué des vols en ULM... Les résidents adhèrent pleinement à ce nouveau type d'animation, de sorte que nous proposons désormais régulièrement des voyages. Les soignants constatent les bienfaits thérapeutiques de la réalité virtuelle : évasion, stimulations cognitives, lien social, diminution des états dépressifs... Bref, des avantages pour les résidents, mais aussi pour les soignants...

Nouveau bus à la maison de retraite : les résidents ont été ravis de découvrir le nouveau véhicule de l'établissement. Parfait pour le déconfinement !



Grâce au soutien d'AG2R, nous avons pu bénéficier d'une aide financière afin d'acquérir un nouveau bus, de 9 places dont 3 fauteuils. Il permettra à nos résidents de pouvoir se déplacer dans des conditions confortables pour se rendre à des manifestations ou lors de rendez-vous à l'extérieur.

Les poules font le bonheur des résidents : Les résidents et toute l'équipe les attendaient avec impatience ! Notre projet de poulailler est enfin une réalité : nos nouvelles pension-

naires sont arrivées au cours du mois de septembre. Les résidents sont encouragés à prendre soin de « leurs » poules. Cette activité se déroule dans le cadre des animations thérapeutiques proposées par notre établissement. « *Les poules créent du lien. Elles sont devenues un prétexte de promenade. Lorsque la famille vient en visite, les résidents vont voir les poules. C'est une activité ludique et cognitive qui permet de rassembler plusieurs générations.* »

Rénovation de l'établissement.

Depuis plus de trois ans, l'établissement recherchait le meilleur compromis architectural pour rénover et proposer aux autorités : Agence régionale de santé, conseil départemental et mairie. Le projet réunit et convient à toutes les obligations liées à notre lieu. La première pierre devrait être posée dans le courant de l'année 2022. Dans un premier temps, nous allons construire une nouvelle aile de 24 chambres, afin d'offrir à l'ensemble de nos résidents des chambres individuelles. Puis, dans un deuxième temps, nous rénovons l'existant pour encore plus de confort.



Route de Castanet-le-Bas
34610 Saint-Gervais-sur-mare
04 67 23 60 87
hebergement@chateaularoche.fr





École primaire publique



Au générique : projections de films en salle culturelle, étude des métiers et de l'histoire du cinéma, fabrication de jouets du précinéma, exposition à l'école proposée par le musée du jouet de Bédarieux, rencontres avec le gérant du cinéma de Bédarieux... Et c'est loin d'être le clap de fin !

L'APE de l'école a équipé généreusement les classes d'une collection d'ouvrages en rapport avec le thème de l'année, ainsi que de jeux pédagogiques.

L'école continue d'exploiter son « petit jardin », et ce sont de belles tomates, pommes de terre et courges qui ont déroulé le tapis rouge devant les élèves dès la rentrée !

L'association Cébenna interviendra pour les trois classes sur les thèmes de l'alimentation, l'énergie, l'écologie.

L'école fait son cinéma !

Gros plan sur une rentrée sous le signe des étoiles du grand écran...

L'école de Saint-Gervais-sur-Mare est heureuse d'avoir accueilli de nouvelles familles à la dernière rentrée. Elle a pu présenter aux élèves une cour équipée par la mairie de tracés au sol colorés qui servent de terrain de jeu et d'activités pédagogiques. Les effectifs des classes ont augmenté, et ce sont 66 élèves qui ont retrouvé leurs classes en septembre.

En coulisse, l'équipe pédagogique est stable, avec les maîtresses Maïgwen Ceuppens, Julia Brignatz, Marion Robert, l'atsem Sylvie Bernard et l'AESH Anne Sertori.

Après avoir voyagé dans le temps sur le thème de la mythologie grecque, les élèves de la petite section au CM2 vont explorer, dans le cadre d'un projet interdisciplinaire, le monde du cinéma.



Les informations de l'école sont à retrouver sur le blog : <https://blogecolesaintgervais.wordpress.com/>



Remise des dictionnaires

En ce début d'année, Jean-Luc Falip, maire, a accueilli Emma Pérette, Noelly Gress, Nathan Martinez, Maïlys Sauterel et Christian Terral, nouveaux élèves de sixième, en présence de Véronique Scanzi, CPE du collège, André Clément (3e adjoint) et Régis Jalabert (1er adjoint). Mesures sanitaires obligent, des goûters leur ont été remis dans des sachets individuels.



La bibliothèque municipale



Ouverte deux fois par semaine, la bibliothèque municipale a retrouvé son rythme et ses activités. Située au 1er étage de l'ancien hôtel Moutou, c'est dans ce cadre remarquable qu'elle accueille les lecteurs, pour un temps de consultation sur place et des prêts, toujours en toute sécurité sanitaire.

L'implication de Christiane Clément et de son équipe de bénévoles, fait que le prêt gratuit, la gestion des retours et le service de portage de livres contribuent à faire de la bibliothèque un espace vi-

vant où les offres de lectures sont nombreuses et variées.

Le fonds de livres propre à la bibliothèque, enrichi par l'acquisition d'ouvrages en tous genres pendant l'année, bénéficie du passage du bibliobus de la médiathèque départementale. De plus, une réservation est toujours possible grâce à une navette.

Parmi les services, il y a aussi l'accueil des classes de l'école maternelle et primaire qui occupe et anime l'espace jeunesse de la bibliothèque, ainsi que des prêts gratuits aux écoliers grâce à une employée de mairie.

Les livres sont donc à l'honneur dans ce lieu culturel qui mériterait une plus grande fréquentation. C'est pourquoi certains projets sont à l'étude, comme intégrer la visite guidée de la bibliothèque à celle du village programmée par la Maison cévenole, envisager des rencontres entre lecteurs autour des livres pendant les heures d'ouverture de façon hebdomadaire ou mensuelle, comme un club, ce qui dépendra d'un sondage à venir...

Car ce sont les lecteurs qui donnent vie aux livres et font la vie d'une bibliothèque, pour la rendre conviviale et essentielle dans la dynamique d'un village.



Horaires : mardi, 16h à 18h et vendredi 15h 17h



Promenons-nous dans Saint-Gervais-sur-Mare



Depuis 2015, un itinéraire patrimonial permet de découvrir Saint-Gervais-sur-Mare au travers de 16 plaques de rue jalonnant le village. Chaque plaque, représentée sur le plan par les points marron numérotés, retrace un pan de l'histoire locale grâce à des photos et de petits textes. Il n'y a pas d'ordre chronologique, vous pouvez les consulter au gré de votre déambulation dans le village. Une grande partie de ces plaques est située dans le quartier du Pioch (autour de l'église paroissiale), car c'est la partie la plus ancienne du village, datant du Moyen Âge. Vous remarquerez d'ailleurs, en lisant les plaques 10 et 11, que le cimetière du Pioch est construit dans l'enceinte de l'ancien château, dont il reste les remparts.

Arrivé en haut du Pioch, après la plaque 11, ne manquez pas le superbe panorama qu'offre la table d'orientation située seulement à 250 m de là, juste derrière vous, sur le promontoire. Pour y accéder, longez le parking vers la route des très vents

jusqu'à l'escalier avec la rampe en bois sur votre gauche. La croix de mission, installée elle aussi sur la colline, vous montrera le cap !

Arrivé au belvédère, laissez-vous guider par le remarquable graphisme des trois tables pour une lecture du paysage qui s'offre à vous.

Bien sûr, un élément particulier attirera inmanquablement votre regard : juste en face, au sommet d'une colline couverte de chênes verts, les ruines du château de Neyran se dressent fièrement.

Le site de Neyran est étendu sur 2 hectares. Six années de fouilles archéologiques y ont été menées entre 2006 et 2014. Elles ont permis notamment d'identifier 3 parties :

- au sommet le noyau castral primitif, très intéressant avec ses habitations semi-troglodytes, taillées dans le rocher (XI^e siècle),
- à droite, le pôle ecclésial avec les vestiges de



l'église Saint-Pierre de Neyran et son clocher datant du XIIe et classé monument historique depuis 1928,

- enfin, à gauche du sommet, un peu à l'écart, l'habitat seigneurial tardif (XIVesiècle).

Cette dernière partie, communale, a été mise en tourisme (aménagements pour la sécurité et panneau d'information) en novembre 2020.

Pour y accéder, il vous faut compter 40 minutes de randonnée (prévoir de bonnes chaussures !) depuis le centre du village. Empruntez la rue de Castres

jusqu'à Notre-Dame-de-Lorette et suivez le balisage rouge et blanc du GR 653 (chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle – voie d'Arles) jusqu'à la crête. Ensuite prenez sur la droite jusqu'aux ruines. Attention, le sol, en schiste, est très glissant par temps de pluie.

Les deux autres parties, situées sur une propriété privée, ne sont pas mises en sécurité et ne peuvent être visitées que lors de visites guidées organisées par la Maison cévenole ou un guide conférencier.





Travaux 2021



LISTE DES TRAVAUX RÉALISÉS D'OCTOBRE 2020 À OCTOBRE 2021

Budget communal

COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-SUR-MARE (34610)

Fin de la mise en sécurité du site de Neyran et aménagement d'une signalétique

Gîtes :

- réhabilitation de la cuisine du gîte du Quai
- réalisation d'un local à poubelles

École :

- travaux pour la mise aux normes électriques
- traçage de la cour
- réalisation d'une dalle béton dans la cour pour recevoir un chalet en bois destiné au rangement
- agencement salle de motricité

Mairie :

- rénovation du bureau du maire et des élus
- mise aux normes électriques, téléphonique et informatique
- acquisition de parois de protection et de rayonnage pour les archives communales

Cimetière :

- finition du mur au-dessus de l'ossuaire à Castanet-le-Bas

Salle des Nières :

- mise en accessibilité
- réfection du plafond et du carrelage

Hameau de Rongas :

- reprise et arasement du mur derrière le monument aux morts
- terrassement et réalisation d'une dalle béton pour la mise en place d'un ancien pressoir à vin

Traçage de certains parkings des hameaux et du village, et pose de signalétique complémentaire

Acquisition de bornes hygiène canine pour les hameaux

Remplacement du moteur à frappe de la cloche

Démarrage des travaux de réaménagement de la rue de Boussagues

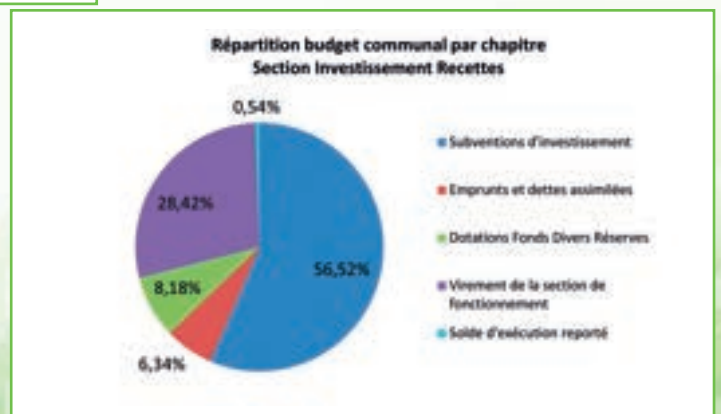
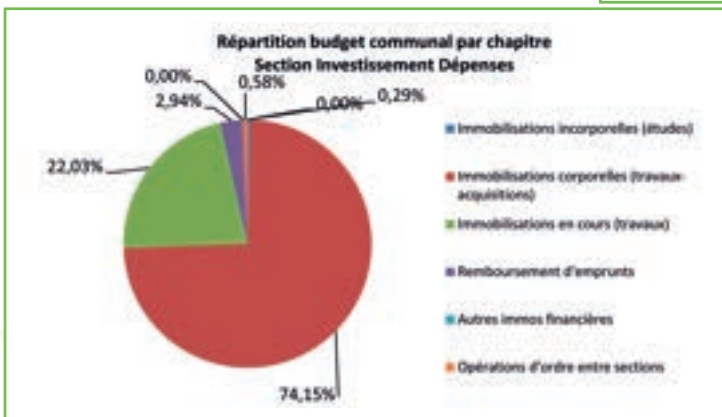
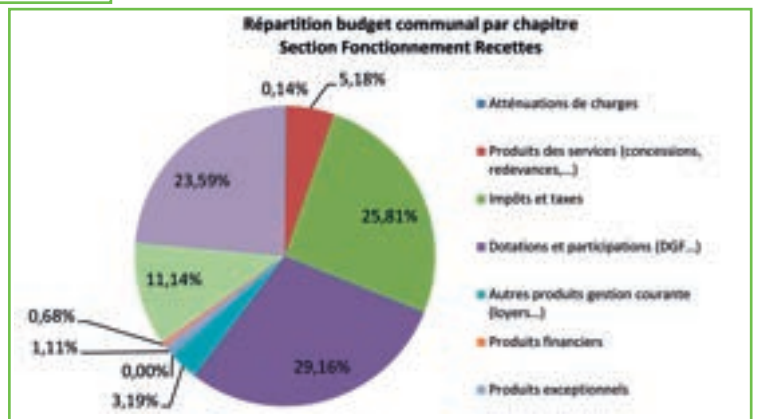
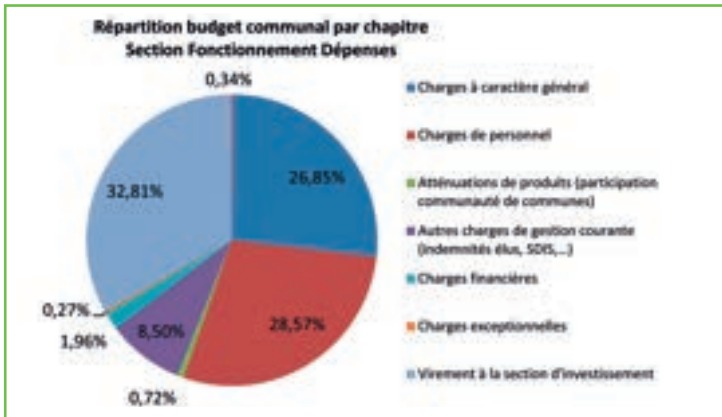
Démarrage des travaux de réhabilitation de l'immeuble communal abritant l'épicerie (façade, toiture, menuiserie)





Budget communal primitif 2021

et décisions modificatives au 18/10/2021





CCAS



Le CCAS s'est réuni. (MM. Jean-Luc Falip, Jérôme Bayle ; Mmes Jeanine Arribat Jeanne Bayle, Béran-gère Bossa, Michèle Martinez, Marie-Christine Perronnin, Françoise Philippou, Brigitte Trapp.)

C'était l'occasion de faire le bilan des actions pour l'exercice 2021 :

- en mai organisation d'un concours des balcons et terrasses fleuris dans l'ensemble de la commune. Deux prix ont été attribués par village. Un apéritif a été offert aux différents gagnants avec la participation de Jean-Luc Falip maire.
- organisation, pour l'action annuelle du Téléthon, d'une vente de pommes et oranges à la salle Moutou
- concours d'illuminations de Noël ; participation libre.
- distribution des colis de Noël aux anciens

Cimetières communaux

Depuis 2017, la commune a entrepris la restructuration des huit cimetières communaux (Pioch, Saint-Barthélémy, Notre-Dame, Mècle, Rongas, Castanet-le-Bas vieux, Castanet-le-Bas neuf, Les Nières).

Plusieurs procédures sont terminées, d'autres s'achèvent comme la procédure en état d'abandon de certaines sépultures.

À ce jour, la commune est dotée d'un règlement de cimetières, de plans, de registres, de deux ossuaires (un au cimetière de Castanet-le-Bas vieux et un au Pioch), de caveaux d'attente, d'un jardin du souvenir et d'un columbarium (au cimetière Saint-Barthélémy).

L'entretien des cimetières est assuré par l'ESAT de Plaisance pour l'entretien courant des parties communes, et par la commune pour les travaux et interventions ponctuelles comme l'élagage des arbres ou leurs retraits lorsqu'ils entraînent des dégâts sur les sépultures ou les allées communes.

La municipalité est confrontée à des situations difficiles lorsque des ayants droit souhaitent se faire inhumer dans la concession de leurs aïeux alors que la nature de cette concession est individuelle ou collective. Il est alors indiqué sur le titre de concession que la concession a été acquise pour la sépulture particulière de personnes nommées.

Il ressort également, pour certaines sépultures privatives, une différence entre les surfaces concédées et les surfaces occupées. Dans ce cas-là, une régularisation s'impose pour que la surface réellement occupée soit privative dans sa globalité et non partiellement en terrain commun.

La municipalité vous conseille à tous de faire le point sur vos concessions et celles de vos aïeux.

Si vous avez des questions,

Si vous souhaitez être rassurés,

Si vous désirez acquérir un emplacement privatif,

Si vous souhaitez construire un monument funéraire à l'emplacement de votre concession privative et donc déposer une déclaration de travaux

=> prenez rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie
(04 67 23 60 65/
contact@stgervaisurmare.fr
objet : cimetière).

Armand Navarro, adjoint au maire, Sébastien Alliès conseiller municipal délégué, et Caroline Théron, secrétaire générale de la mairie, vous recevront, selon leurs agendas, pour étudier vos questions en lien avec la gestion des cimetières de la commune.





Le PCS (Plan communal de sauvegarde)

Un Plan communal de sauvegarde (PCS) :

- sert à savoir anticiper face aux risques : inondation, incendie et tout autre risque indiqué dans le DICRIM (document d'Information communale sur les risques majeurs)
- permet à l'équipe municipale de réagir sereinement
- priorise les actions face à une situation donnée
- assure une mobilisation progressive de l'équipe municipale

Dès qu'il est activé, le maire en prend le commandement. Les élus, l'ensemble du personnel et les membres du CCAS peuvent être mobilisés.

Il se décline en plusieurs phases, suivant la gravité du risque. Il détermine les actions à engager, recense les centres d'accueil en cas de besoin et d'évacuation... :
salle du cinéma, salle Moutou, halle des sports, église de Saint-Gervais, église de Rongas, salle de Mècle, salle de Castanet-le-Bas, salle des Nières.

Pour la population, 3 outils sont à disposition :

- **le DICRIM** : document recensant les risques et consignes de sécurité, disponible en format papier à l'accueil de la mairie ou sur le site internet municipal.
- l'application smartphone gratuite **mypredict** pour être informé en temps réel des risques hydrométéorologiques
- **le système de téléalerte de la commune** pour être alerté par téléphone en cas de crise majeure.

Vous devez vous y inscrire soit en remplissant le formulaire papier disponible à l'accueil de la mairie ou en allant sur le site internet de la commune

<https://stgervaisurmare.fr/category/pcs-inondation/>

L'important dans la prévention du risque est que le maximum de personnes puissent être alertées par téléphone. Nous vous conseillons donc vivement de vous inscrire à la téléalerte.

RAPPEL

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2021

**MISE EN PLACE D'UN ACCÈS PAR CARTE
DANS LES DÉCHÈTERIES DE GRAND ORB**

LUNAS

BÉDARIEUX

SAINT ETIENNE ESTRECHOUX

Grand Orb
Communauté de Communes

PLUS D'INFOS AU 04 67 23 54 30 - cartedecheterie@grandorb.fr
 GRAND ORB ENVIRONNEMENT, LE FRAÏSSE, 34260 LA TOUR SUR ORB | WWW.GRANDORB.FR

NOUVELLES CONDITIONS D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Afin de répondre aux besoins de la population de notre territoire, Grand Orb modernise et sécurise ses déchèteries.

La rénovation des déchèteries répond à plusieurs objectifs :

- Une mise au norme de sécurité et environnementale, notamment la prévention des risques de chute des personnes ;
- L'amélioration des conditions d'accueil des usagers avec des installations qui donnent envie de trier et qui favorisent les échanges et conseils avec le personnel.

Prochainement, pour utiliser les services des déchèteries, vous devrez impérativement disposer d'une carte d'accès. Elle permet de s'assurer que vous êtes résident d'une des communes du territoire et d'éviter ainsi des dépôts ne provenant pas de Grand Orb.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, cette carte est obligatoire pour pouvoir accéder à notre réseau de déchèteries.

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

- Demande en ligne sur le site www.grandorb.fr
- Formulaire disponible en déchèterie
- Dans les bureaux du service Environnement.
Plus d'infos au 04.67.23.54.30.

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL

L'enregistrement et la remise de carte se font uniquement dans les bureaux du service Environnement. Plus d'infos au 04.67.23.54.30.

Les pièces à fournir :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les particuliers ;
- un extrait du Kbis ou une copie de la carte professionnelle à jour pour les professionnels.

PLUS D'INFOS AU 04 67 23 54 30

GRAND ORB ENVIRONNEMENT, LE FRAÏSSE, 34260 LA TOUR SUR ORB | WWW.GRANDORB.FR



Urbanisme **Rappel sur les règles**

Tous les travaux qui concernent l'extérieur du bâtiment (même sans modification d'apparence) doivent faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme en mairie : menuiseries, ouverture, façade, toiture, climatisation, descente d'évacuation des eaux, ascenseur extérieur, terrasse, panneaux photovoltaïques, etc.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Cerfa 13406*06 (à retirer en mairie ou à télécharger sur internet)

Nouvelle construction/Extension

- Maison/abri de jardin/
Veranda > 20m²
- Surface de plancher >

Piscine :

- surface de bassin
> 100m²
- Abri hauteur
> 1.80m

Modification porteuse/ façade :

- changement de fonction du bâtiment



DÉCLARATION PREALABLE DE TRAVAUX

Cerfa 13404*06 (à retirer en mairie ou à télécharger sur internet)

Modification de l'aspect extérieur et initial du bâtiment

(menuiseries, création d'ouverture, rénovation des façades, toiture, panneaux solaires, climatisation etc.)

Faire un changement de destination d'un local

Réaliser des travaux créant entre 5m² et 20m² de surface de plancher ou emprise au sol



DOCUMENT À CONSERVER



Urbanisme



Instruction par la communauté
de communes Grand Orb **après**
dépôt en mairie

Rendez-vous conseillé en mairie

au 04 67 23 60.65

RAPPELS

- **PVC proscrit** sur l'ensemble de la commune
 → Avant de contacter vos artisans et d'entreprendre des travaux et des commandes, renseignez-vous en mairie
- Tout agrandissement est réglementé et limité en fonction de l'immeuble déjà existant. Vous renseigner au préalable
- Pour des devis de raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, se rapprocher du Syndicat intercommunal Mare et Libron (04 67 23 60 40 ou si.marelibron@gmail.com)

LA COMMUNE VOUS SOUTIENT !

Avec l'opération ravalement façade

- pour le « ravalement des façades » visibles du domaine public immédiat : 15 % du coût des travaux TTC plafonné à 1500€ par immeuble
- pour la « réfection des collectes et évacuation d'eaux pluviales en zinc et terre cuite » visibles du domaine public immédiat : 30 % du coût des travaux TTC plafonné à 600€ par immeuble
- pour la « rénovation des menuiseries en bois et aluminium » (menuiseries et volets roulants en PVC interdits) visibles du domaine public immédiat : aide de 30 % du coût des travaux TTC, plafonnée à 2 000€ par immeuble.
- Le dossier est à retirer et à déposer avec le dossier d'urbanisme (DP, PC selon le projet)

PLU consultable

: site Internet www.stgervaisurmare.fr rubrique PLU

: site Géoportail : geoportail-urbanisme.gouv.fr



Gîtes communaux

Individuels « Logis Verts » et de groupe « Le Chalet »

Les tarifs T.T.C. appliqués pour l'année 2022 sont les suivants :

LOGIS VERTS - Gîte individuel

		Basse saison (1/09 au 30/06)	Haute saison (1/07 au 31/08)
Gîtes 6 couchages	N°2 et n°4	58 € la nuit	70 € la nuit
Gîtes 4 couchages	N°1 – 3 – 5 – 6	46,50 € la nuit	58 € la nuit
Personne seule dans un gîte de 4 personnes		29 € la nuit	35 € la nuit

Équipements : WIFI, TV, terrasse individuelle

Offre promotionnelle de basse saison :
pour tout séjour du vendredi soir au dimanche soir inclus,
50 % de réduction sur la troisième nuit facturée
Location de draps : 6,70 € la paire pour le séjour

LE CHALET - Gîte de groupe

(capacité 15 couchages) : **15,60 € la nuit par personne**

Équipements : cuisine équipée, lave-vaisselle, lave-linge, TV, cheminée, jardin

Location de draps : 6,70 € la paire pour le séjour

IMPORTANT :

- Le gîte n°6 est reconnu conforme aux normes handicap.
- La réservation auprès du secrétariat de la mairie est fortement conseillée.
- Les gîtes sont ouverts à tous. Leur usage n'est pas réservé exclusivement aux pèlerins. Quand les gîtes sont complets, la municipalité renvoie vers la Maison Cévenole qui fait office d'accueil et de point d'informations touristiques (04 67 23 68 88), et communique la liste des hébergements privés recensés dans ce point d'information.
- La **communauté de communes Grand Orb**

a instauré depuis le 1^{er} janvier 2017 sur l'ensemble du territoire de la communauté dont fait partie la commune de Saint-Gervais-sur-Mare, une **taxe de séjour**.

Pour nos gîtes communaux, cette taxe est calculée en fonction du tarif de la nuitée et du gîte occupé. Elle est donc variable et ne peut être calculée qu'après élaboration du contrat de location.

Sont exemptés de cette taxe les mineurs, les personnes titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la communauté de communes, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.



À Saint-Gervais-sur Mare

Je suis accompagné e pour effectuer mes démarches en ligne.



Les documents indispensables auxquels je dois penser si mes démarches concernent :

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

- Mon n° d'allocataire (sur courrier CAF)
- Ma carte d'identité en cours de validité

LES FINANCES PUBLIQUES / IMPÔTS (DGFiP)

- Mon n° fiscal
- Mon mot de passe confidentiel
- Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte)
- Mon revenu fiscal de référence (pour création de compte)
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma carte d'identité en cours de validité

TITRES SÉCURISÉS DE L'ÉTAT (ANTS)

- Mon identifiant ANTS
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

L'ASSURANCE MALADIE (CPAM - AMELI.FR)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Mon code confidentiel (compte AMELI)
- Ma carte d'identité en cours de validité

L'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)

- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

PÔLE EMPLOI

- Mon n° d'identifiant Pôle Emploi
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité
- Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)

LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

- Particulier ou exploitant : n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Entreprise : n° de SIRET (14 chiffres)
- Une adresse email valide ou un n° de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace
- Mot de passe confidentiel (à personnaliser lors de la 1^{ère} connexion)

LA DÉFENSE DES DROITS (MINISTÈRE DE LA JUSTICE)

- Ma carte d'identité en cours de validité

Les services du quotidien à côté de chez vous



- **J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS**
Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...



- **MA SITUATION DE VIE CHANGE**
Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF...)



- **JE FAIS VALOIR MES DROITS**
Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



- **JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ**
Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



- **JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA**
Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



- **JE PRÉPARE MA RETRAITE**
Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.



- **JE CHERCHE UN EMPLOI**
Je m'inscrits/réinscrits en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...



- **JE DÉCLARE MES IMPÔTS**
Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...

Découvrez les offres France Services à La Poste de Saint-Gervais-sur-Mare

- Demandez conseil à votre chargé(e) de clientèle pour effectuer vos démarches administratives en ligne.
- Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et à nos équipements numériques :
 - Tablette ou ordinateur
 - Imprimante, scan



34 rue de Castres - SAINT-GERVAIS-SUR-MARE
Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 9H-12H / 13H30-16H
Jeudi : 9H-12H / 14H-16H
Tél. : 04 67 57 64 94
E-mail : saint-gervais-sur-mare@france-services.gouv.fr



Formalités administratives

Fourrière automobile

Une mise en fourrière résulte d'une infraction au code de la route (notamment aux règles de stationnement).

Si votre véhicule :

- fait état d'un stationnement gênant, abusif (**même place de parking sans bouger plus de 7 jours**) ou dangereux, irrégulier
- se trouve sur un emplacement non matérialisé ou proscrit au stationnement
- est immobilisé depuis plus de 7 jours consécutifs sur la voie publique et ses dépendances

il fera l'objet de la procédure de mise en fourrière selon le règlement consultable en mairie.

Ces véhicules seront récupérés par leur propriétaire auprès de la fourrière, après s'être acquitté de frais.

Les frais engagés par la mairie aux fins d'expertise des véhicules mis en fourrière et non réclamés par leurs propriétaires leur seront refacturés par émission de titres de recette relatifs à la mise en recouvrement de ces frais "délibération 2020/50 du 2 décembre 2020.

Procédure carte grise, permis de conduire VOS DÉMARCHES :

- Vous devez faire vos demandes de façon dématérialisée sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés - ANTS (<https://ants.gouv.fr>)

Le bureau de poste FRANCE SERVICES de Saint-Gervais vous aide dans ces démarches. N'hésitez pas à vous rapprocher de l'agent à l'accueil :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
- le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

ÉLECTIONS 2022

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour cela vous devrez **compléter le cerfa n° 12669*02**, puis le déposer au secrétariat de la mairie, accompagné d'un justificatif d'identité prouvant votre nationalité française et d'un justificatif de domicile.

Les élections présidentielles auront lieu dimanche 10 avril et dimanche 24 avril.

Les élections législatives auront lieu dimanche 12 juin et dimanche 19 juin.

Les inscriptions sur la liste électorale sont possibles toute l'année, mais pour pouvoir participer à un scrutin il faut s'être inscrit avant le sixième vendredi précédent le scrutin. Certaines dérogations existent (par exemple pour les personnes récemment mutées dans le cadre professionnel). Dans ce cas, l'inscription est possible jusqu'à dix jours avant le scrutin.

Pour plus de détails (télécharger le CERFA d'inscription, vérifier les justificatifs d'identité et de domicile recevables, vérifier où vous êtes inscrits, etc.), consulter le site :

service-public.fr - rubrique : élections : <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/N47>

Le Pacte civil de solidarité (PACS)

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions, rédiger une convention, puis la faire enregistrer avec documents à l'appui.

Cet enregistrement se fera **exclusivement sur rendez-vous**, pris un mois à l'avance mini-

mum auprès du secrétariat de la mairie, en présence obligatoire des deux partenaires.

Ces documents sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site du gouvernement :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1618>



Formalités administratives

SERVICE DES SOLIDARITÉS

L'antenne médicosociale départementale a changé de nom. Devenue Service des solidarités de Bédarieux, elle a pour responsable Mme Marie-Pierre Nadal-Recor.

Chargée de protection maternelle et infantile, elle gère les rendez-vous avec un médecin pédiatre ou une puéricultrice. La puéricultrice reçoit le vendredi matin sur rendez-vous.

Ce service des solidarités s'adresse aux :

- personnes de moins de 60 ans sans dossier ou

qui perçoivent l'Allocation d'Adulte Handicapé (AAH)

- personnes de plus de 60 ans sans dossier de demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA)

Prise de rendez-vous obligatoire auprès du Service des solidarités de Bédarieux : 04 67 67 47 10.

- personnes ayant un dossier APA (allocation personnalisée d'autonomie) qui dépendent de la MDA (maison d'autonomie : 04 67 67 41 40)

Fourrière animale

Pour rappel : La divagation des chiens est interdite. Tout animal trouvé errant sur les voies publiques de la commune sera capturé et dirigé vers la fourrière animale de Béziers. Les propriétaires de ces derniers devront récupérer leurs animaux à Béziers après s'être acquittés de frais.

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse sur la voie publique.

Tous les propriétaires de chiens et de chats doivent **respecter la propreté du village, en ne laissant pas leurs animaux, même tenus en laisse, faire leurs déjections sur les voiries et espaces publics.** En cas d'accident, merci de bien vouloir ramasser les déchets et les jeter dans les pou-

belles personnelles.

La municipalité a investi en 2019 pour augmenter le nombre de **potelets canins**. Ces poteaux distributeurs de sacs sont positionnés à divers endroits accessibles par tous dans le cœur de village de Saint-Gervais : **place du Quai, avenue des Treilles, place Soulairol, rue de Castres (un à proximité de la rue de l'ancienne gendarmerie dite « La Bernède » et un à l'entrée du parking des Logis Verts).**

Pour les propriétaires de chats, au vu de la prolifération dans certains quartiers du village et des hameaux, il est rappelé que toutes les mesures nécessaires doivent être prises afin d'éviter leur reproduction non contrôlée et leur errance.

Recensement militaire

Tous les jeunes français âgés de 16 ans, filles ou garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Pour l'année 2022, le recensement concerne tous les jeunes nés en 2006.**

Cette obligation légale est à effectuer auprès du secrétariat de la mairie, maximum **dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.**

La mairie remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, etc.)

Carte nationale d'identité et/ou passeport VOS DEMARCHES :

- Le site officiel de l'ANTS (Agence nationale des titres sécurisés) vous aide à demander ou à renouveler un **passeport** ou une **carte d'identité (CNI)** <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associés/Pieces-a-fournir-pour-une-demande-ou-un-renouvellement-de-passeport-CNI>

- Dossier à déposer dans l'une des 25 communes qui traitent les demandes sur rendez-vous (se rapprocher du secrétariat de la mairie pour connaître la liste des communes)

- Le bureau de poste FRANCE SERVICES de Saint-Gervais peut vous accompagner dans ces démarches, pour les personnes ne possédant pas d'accès internet.



Correspondant Midi Libre

Pour vos informations à transmettre au Midi Libre, vous devez contacter Bruno Bousquet, correspondant local, qui est accrédité pour recevoir toute information concernant la commune (associative, municipale, sportive ou autre). Pour le carnet (naissances, décès), il faut vous adresser directement à l'agence de Béziers au 04 67 09 16 78.

Bruno Bousquet : 04 67 23 07 22 ☐ 06 71 37 96 55
bruno.bousquet@free.fr

— Associations —

Acapmos

Association culturelle pour l'art, le patrimoine, la musique et l'orgue à Saint-Gervais

L'année 2021 est finie... Elle a encore été soumise à des restrictions sanitaires et nos activités musicales en ont subi les conséquences.

Voici les animations culturelles de l'année.

Le 7 août 2021 : Concert Harmonies spirituelles accueilli à Saint-Gervais dans le cadre du festival « Voix d'Orgues ».

Le 18 septembre 2021, nous avons pu offrir à des associations amies d'ACAPMOS, regroupant, ingénieurs et scientifiques d'Occitanie, polytechnicien et militaires de carrière en retraite, un concert d'Orgue par Annie Zerby-Cros, et une démonstration du carillon de notre clocher par Jeanine et Jean-Michel Lombardo. Nous rappelons que Saint-Gervais a bien de la chance d'avoir un carillon, peu de villages peuvent s'en enorgueillir... Cette journée a été suivie d'un repas à l'Ortensia, et d'une conférence sur le thème des champignons.

Le 4 décembre 2021, traditionnel concert de l'Avent, orgue et chants. Au programme des noëls de tous pays, mais aussi du Languedoc et de la Provence, chantés en Lengua Nòstra. Avec la participation à l'orgue d'Annie Zerby-Cros. Chant : Joëlle Scodellaro-Pelletier, Marie-Christine Boltz, Marie-Georges et Roland Vidal, Anne Alliès et Titou Clemente.

L'école d'orgue animée par M. Paul Rodier, regroupant une huitaine d'élèves, a pu fonctionner toute l'année. Une audition d'élèves a clôturé cette année de travail. La cotisation reste inchangée pour 2022 : 35 €. Les nouveaux élèves sont toujours les bienvenus.

Contactez M. Paul Rodier
 au 04 67 95 02 25
 ou au 06 70 12 27 82.

Avec le respect des consignes gouvernementales et les efforts de tous, la situation sanitaire semble s'améliorer. Nous espérons donc reprendre toutes nos activités en 2022, et notamment notre concert d'été avec nos musiciens et chanteurs amateurs.





Chorale de la Mare

Nous pourrions fredonner : « Avec le temps, avec le temps va, tout s'en va... »

Est-ce raisonnable ?

Si ce n'est pas le cas, tant pis... Pour l'instant nous le pensons, nous y croyons.

Voilà deux ans pratiquement que nous ne pouvions pas nous réunir.

L'occasion nous est donnée depuis septembre (avec contraintes), mais nous reprenons les répétitions et projetons à ce jour, si les conditions nous le permettent, de vous offrir des concerts (au printemps) ainsi que la fête de la musique le 21 juin 2022.

Le concert de chants de Noël prévu sur Rongas cette année n'a pas eu lieu. Il y a deux ans, c'était à Mècle.

Ainsi, nous souhaitons changer de hameau chaque année.

Les répétitions ont lieu tous les mardis en temps scolaire à la salle Moutou de 17 h 30 à 18 h 30 environ.

Déjà de nouveaux choristes ont rejoint le groupe.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

La chorale est ouverte à tous.

Venez essayer sans crainte !

Pour terminer, nous présentons toute notre amitié aux familles éprouvées durant l'année écoulée.

Jean-Michel Bernard et les choristes



Comité des fêtes de Saint-Gervais

Cette année encore, le comité des fêtes n'a pu organiser sa fête locale ainsi que les diverses animations proposées les années précédentes (lotos, Saint-Patrick, bal du 14-Juillet).

Nous espérons que les conditions sanitaires continueront de s'améliorer afin de pouvoir vous divertir de nouveau.

Notre loto du 1er janvier 2022 n'a pu avoir lieu, mais nous espérons nous rattraper avec notre fête locale qui se déroulera comme tous les ans le dimanche du premier week-end d'août.

Dans l'attente de vous retrouver, nous vous tiendrons informés des différentes animations, manifestations qui vous seront proposées par le nouveau bureau.

Nous espérons pouvoir continuer à vous divertir tout au long de l'année.

Nous invitons toute personne qui le souhaite à rejoindre l'équipe !

Enfin, tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent une très bonne année.

Prenez soin de vous.

Jean-Marcel Pujol

Collectif des associations

Le Collectif des associations s'est mis en sommeil, puisque la plupart des associations elles-mêmes ont considérablement réduit leurs animations et leurs manifestations, voire les ont totalement annulées. À la rentrée, les consignes sanitaires se sont assouplies, l'usage du passe sanitaire, s'il ne fait pas l'unanimité, permet une reprise au moins partielle des activités.

Une réunion a eu lieu le 28 septembre à l'initiative de la mairie. Dix associations étaient représentées, deux avaient fait passer un message. La plupart annoncent un redémarrage, si bien que la mairie a commencé à remplir un calendrier des manifestations, y compris des lotos. Jean-Luc Falip a rappelé l'importance d'en prendre connaissance avant de fixer ses propres dates, de façon à éviter les chevauchements. Même recommandation pour les réservations de salles communales. Le planning comme la liste des consignes sont disponibles en mairie.

Une réunion sera programmée début 2022. Il est d'ores et déjà prévu de mettre sur pied une action collective, sans doute le débroussaillage du site de Neyran. Il devient urgent de rééditer la grosse opération de 2018, car, depuis, seul un dégagement du cheminement des visiteurs a été effectué, en juin dernier.

Par ailleurs, avec l'annulation à deux reprises de la Fête des associations de septembre, la célébration des 20 ans du collectif n'a pu être réalisée. Nous espérons que 2022 nous donnera l'occasion de fêter cet anniversaire et de retrouver le plaisir de la convivialité et d'actions partagées.



Grandir ensemble



Si notre bilan de l'année reste affecté par la situation sanitaire, Grandir ensemble a pu maintenir bon nombre d'activités et de manifestations. Depuis la rentrée de septembre, nous enregistrons une fréquentation accrue de nos divers ateliers, que nous complétons par la mise en place d'animations nouvelles.

Pour ce qui est des activités régulières, les ateliers bihebdomadaires destinés aux primaires accueillent deux fois plus d'enfants, et nous remercions la maman qui seconde notre animatrice dans un Trianon presque trop petit. De nouvelles familles fréquentent l'accueil du jeudi matin, venant parfois des villages voisins pour un moment très animé de socialisation des tout-petits et d'échanges entre les parents. Un regret, les ateliers mensuels proposés aux adultes attirent encore trop peu de monde, les quelques fidèles qui viennent écrire ou fabriquer des produits naturels, autant que les bénévoles et l'animatrice, espèrent davantage de participation.

La manifestation phare de l'année, la fête des Arts et de la Nature, a eu lieu le samedi 29 mai. Elle a débuté par l'inauguration des Imprévus au village, sous forme d'une déambulation de vitrine en vitrine. Parmi les artistes, cette année, deux ama-

teurs, et bien sûr les enfants des ateliers. Chaque exposant a présenté son œuvre sur le thème de l'année "Histoires de planètes". Après un repas partagé par les artistes et les bénévoles, l'après-midi a proposé sa gamme habituelle d'animations sur la place du Casselouvre et dans le parc des Treilles : ateliers encadrés par certains des artistes et d'autres intervenants, jeux géants, et pour finir, le spectacle "La chèvre et le bodegaire" donné sous le préau de l'école par la compagnie Tafanari. Un beau succès. L'exposition est restée en place jusqu'à fin juin.

Après l'annulation décevante de plusieurs stages, nous avons eu la satisfaction d'en organiser trois en juillet : activités de pleine nature, avec le concours de Cebenna, initiation aux arts du cirque, grâce à l'école du cirque de Mazamet, stages qui ont réuni une quinzaine d'enfants ravis des apprentissages proposés, comme leurs parents et grands-parents d'ailleurs. Le troisième, "Spectacle vivant et street art", n'a pas répondu complètement à nos attentes, en partie parce qu'il a eu lieu pour des enfants plus jeunes que les ados pour lesquels il avait été conçu. C'est une tranche d'âge que nous aimerions intéresser, les contacts ébauchés avec le collège avant la pandémie ont été renouvelés. Nous espérons voir des ados participer à l'exposition des Imprévus, sur le thème "Arbres" choisi pour l'année, et à l'après-midi "Jeux de société" que nous lançons le mercredi après les vacances de Toussaint.

C'est un exemple des innovations de cette rentrée. Nous avons repris également l'accueil du mardi autour de thèmes plus ciblés, qui seront annoncés au fur et à mesure. Nous avons déjà inauguré avec succès une rencontre mensuelle avec nos aînés des Treilles autour d'un thé ou d'un café, et allons entamer un atelier de conversation anglaise avec notre amie Tuesday. Comme pour l'atelier écriture, pas de complexe, il s'agit avant tout de partager un moment agréable. D'autres thèmes seront les bienvenus, nous comptons sur vos suggestions. Avec les résidents de l'Ehpad, nous avons également programmé un atelier pâtisserie, qui aura lieu une fois par mois dans la résidence des Treilles. Ainsi nous continuons à développer l'aspect intergénérationnel de notre espace de vie sociale.

Aux enfants des écoles de Saint-Gervais et des communes voisines, nous avons souhaité un joyeux Noël avec le spectacle "Joyeux Noël, Lili Chipie". À vous tous, nous souhaitons une belle année. Nous vous invitons à consulter notre site, nos affiches, nos tracts, à répondre à nos propositions, à nous faire part de vos propres idées et demandes.

grandirensemble34610@gmail.com
07 84 92 59 89

Page Facebook : Grandir Ensemble
Site : www.grandirensemble34.com

- Atelier de création plastique
- Fête des Arts et de la Nature 29 mai
- Stage nature : visite de la ferme du Devès
- Accueil des tout-petits le jeudi matin





Mècle ensemble



Comme pour beaucoup d'associations, les activités de Mècle ensemble ont été mises entre parenthèses depuis 2020.

À défaut de faire notre traditionnelle fête du battage à l'ancienne au hameau, nous avons participé à la fête des vieux métiers le samedi 17 juillet 2021 à Saint-Gervais, en faisant danser les fléaux, voler la poussière grâce aux pales du tarare, sous les yeux d'un public nombreux.

À l'heure où sont écrites ces lignes, nous ne savons pas si nous pourrions organiser nos soirées « châtaignes » et « soupe » mais nous avons envie, besoin même, de nous retrouver, de partager des moments en toute simplicité où le nom de notre association retrouve tout son sens.

Nous espérons donc que 2022 permettra de voir renaître Mècle ensemble ...TOUS ensemble !

Sports au canton

Soutenue par le nombre croissant d'adhérents, l'association Sports au canton persiste dans son idéologie qui est de proposer des pratiques sportives conviviales, ludiques et sans compétition, accessible à tous, tout en étant de qualité. Où chacun apprend à son rythme, en gardant à l'esprit que **nous sommes là pour nous faire plaisir !**

Nous proposons pour cette saison 2021/2022 :

- lundi : badminton,
- mardi : zumba enfants, gym douce, renforcement cuisses-abdos-fessiers/pilates et zumba
- mercredi : cirque (2 créneaux horaires)
- jeudi : initiation au Taiji quan
- vendredi : escalade (2 créneaux enfants et un créneau ados/adultes)

En plus des activités traditionnelles, nous essayons d'apporter un peu de nouveauté avec l'initiation au Taiji quan, rendue possible grâce à une nouvelle habitante des Hauts-Cantons, formatrice dans ce domaine.

En parlant de nouveauté, tous nos intervenants ont changé : nous accueillons Alexandra pour les cours du mardi, Jonathan pour le cirque, Théo à l'escalade et Monique au Taiji quan.



Nous saluons Floriane, Léa et François qui nous ont accompagnés ces dernières années et les remercions pour la qualité de leurs prestations, leur enthousiasme et leur professionnalisme. Nous leur souhaitons bonne continuation

À compter de cette année, notre association est affiliée à la Fédération nationale du sport en milieu rural, ceci afin d'avoir le précieux agrément permettant aux familles bénéficiaires du pass'sport (aide de l'État pour favoriser les activités sportives des enfants) de l'utiliser pour les activités que notre association propose sur le territoire.

Nous vous souhaitons une année pleine de sports et, pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail sportsaucanton@gmail.com ou par téléphone au 06 76 60 50 09. Vous pouvez également nous rejoindre sur notre page Facebook.



La Maison cévenole

La Maison cévenole, malgré les effets des restrictions sanitaires, peut se réjouir d'un bilan largement positif pour l'année 2021.

Elle s'est ouverte sur l'annonce par Jean-Luc Falip, à l'assemblée générale du 6 février, de la décision du nouveau conseil communautaire d'intégrer Karine Itty au personnel de l'Office de tourisme de Grand Orb. Ainsi son poste est pérennisé, son salaire pris en charge par l'Épic (Etablissement public à caractère industriel et commercial), et elle continue à assurer son travail et ses missions pour l'association. Une convention établie entre Grand Orb, la mairie et la Maison cévenole nous le garantit et fixe noir sur blanc les engagements réciproques de ce partenariat. Fin juillet, le président de Grand Orb, Pierre Mathieu, accompagné d'une douzaine d'élus de la communauté, dont notre maire, et d'Arnaud Vaultier, directeur de l'Office de tourisme Grand Orb, ont été reçus dans nos locaux par la présidente Maïgwen Ceuppens et Karine. Ils sont ressortis impressionnés de leur visite, qui leur a permis de (re)découvrir l'histoire de la Maison cévenole, ses collections, ses différentes actions et ses projets.

Le programme de l'année a connu les temps forts habituels, même si nous avons regretté quelques annulations. La fête des Vieux métiers du 17 juillet a été un succès. L'équipe habituelle a pu s'appuyer sur de nombreux bénévoles, que nous remercions. Aux démonstrations traditionnelles se sont ajoutés, par exemple, le battage à l'ancienne reconstitué par nos amis de Mècle et le partage de la coque géante confectionnée et offerte par nos boulangers. Un moment festif d'autant plus apprécié en cette période où d'autres événements ont dû être annulés. La malédiction qui poursuivait « Saint-Gervais au fil de l'eau » a été levée : le 18 septembre, lors des Journées

européennes du patrimoine, nous avons enfin pu proposer la déambulation de puits en fontaine, de jardin en moulin, et l'exposition détaillant l'évolution des techniques de captage et de distribution de l'eau. Un parcours fort apprécié par une soixantaine de personnes, dont beaucoup de Saint-Gervaisiens redécouvrant leur patrimoine. Malheureusement pour la Castagnade, la météo a joué contre nous et nous avons dû annuler la fête, griller des châtaignes sous la pluie était exclu, sans parler des jours d'installation et de démontage menacés aussi. Grosse déception bien sûr, surtout après le travail de préparation mené jusqu'au bout dans le casse-tête des contraintes sanitaires.

En ce qui concerne le travail au long cours, signalons que nous avons fait la connaissance de la nouvelle attachée du patrimoine du Pays HLV, Claudine Jacquet. Au moment où nous reprenons le travail d'inventaire de nos collections, elle nous apporte, avec Virginie Gay du service musées et patrimoine du Département, de précieux conseils sur la conservation des objets autant que sur leur enregistrement. Par ailleurs, nous avons adhéré au printemps aux deux fédérations d'associations du patrimoine récemment créées. Avec FPHT (Patrimoine Hérault Tourisme) et AUPGO (Associations Unies pour le Patrimoine en Grand Orb), nous gagnons en visibilité dans notre objectif commun de promouvoir un tourisme patrimonial à côté du tourisme vert.

À marquer d'une pierre blanche, notre participation, le 2 octobre, à la 1^{re} édition de la journée nationale de valorisation des chemins de Compostelle organisée par l'ACIR (Agence des chemins de Compostelle interrégionale) qui met en ce moment l'accent sur la voie d'Arles. Quatorze bénévoles ont travaillé à débroussailler, élaguer, nettoyer une portion du chemin de Saint-Jacques : la calade qui aboutit

au pont de Notre-Dame et plus haut le secteur du col de Las Couches, où a été également remonté un muret en pierre sèche (la reprise des stages pierre sèche est attendue par beau-coup !).

Après l'exposition sur le thème du temps, nous avons fait une pause dans l'élaboration de nos vitrines, pendant la réfection des menuiseries extérieures, qui améliore l'esthétique de la façade et surtout l'isolation de nos locaux. La dernière fenêtre et la porte seront elles aussi changées après le chantier de réaménagement de la salle archéologie prévu ce printemps. En décembre, nous avons choisi de mettre en valeur dans nos nouvelles vitrines les produits de la boutique : de savoureuses idées de cadeaux, pour les fêtes de fin d'année. Et bien sûr un joli décor de Noël autour d'une crèche et d'une cheminée, la tradition a du bon en ces temps pas toujours faciles.

Ainsi la vie de la Maison cévenole continue, forte de l'engagement de ses bénévoles et du soutien de ses adhérents. Nous avons de nombreux projets pour l'année à venir comme la réédition des livrets patrimoniaux, la poursuite de l'inventaire, la mise en place de nouvelles vitrines, et toujours l'organisation de nos fêtes et marchés, les visites guidées du village et du château de Neyran... Nous vous souhaitons une belle année 2022 et vous donnons rendez-vous à notre prochaine assemblée générale, et bien sûr à toutes nos fêtes et manifestations.

Maison Cévenole - 04 67 23 68 88 - mc.stgervais@orange.fr

- Forgeron et cloutier
- Saint-Gervais au fil de l'eau pour la journée du Patrimoine
- Opération 1000 mains sur le chemin de Saint-Jacques





Association des amis de la crèche animée des Pénitents



- La crèche des Pénitents a ouvert ses portes depuis début décembre, pour 2 mois.

Chaque année, plus de 1000 visiteurs se rendent à la chapelle des Pénitents pour visiter la crèche.

Elle représente non seulement les santons traditionnels, les bergers et rois mages de l'antique Nadal mais également les anciens métiers comme les cercliers ou les tonneliers, fabricants de tuteurs, le meunier, le menuisier, les brodeuses etc... dans un cadre aux couleurs et formes du patrimoine local, avec les principaux monuments de Saint-Gervais, le clocher de l'église, Neyran, le col des treize vents... sans oublier le passé minier de la région, les torrents poissonneux, les chercheurs de champignons ou les bouillistes sur le Quai.

Pour la plupart des visiteurs, la crèche évoque les fêtes d'antan, celles de notre enfance émerveillée par la tendresse et la poésie suggérées par tous les clins d'œil à la vie d'autrefois.

Allez-donc la voir, la revoir, et parlez-en autour de vous !

- Les travaux de restauration du retable de la chapelle des Pénitents :

L'association Les amis de la crèche a également pour mission, de par ses statuts, de participer, dans la mesure de ses modestes moyens, à l'entretien de la chapelle des Pénitents ainsi que de son retable. Cette année, ses membres ont souhaité apporter une aide financière la plus large que possible à la Ville de Saint-Gervais qui, dans les mois qui viennent, avec l'aide de l'Etat, le Département et la Région, engagera des travaux importants de restauration du retable de la chapelle des Pénitents et de ses 3 tableaux, dont l'état se trouve très dégradé.

C'est ainsi que plusieurs appels à la générosité des Saint-Gervaisiens seront lancés, un loto, une souscription seront tout particulièrement organisés.

Nous vous informerons au fur et à mesure de nos actions.

Merci d'avance à tous et très bonnes fêtes de fin d'année !

Le bureau de l'association.

Vivre aux Nières

En 2021, enfin nous avons pu nous réunir de nouveau pour la fête de la musique, le 21 juin. Nous nous sommes retrouvés autour d'un repas partagé, bercés par les chants de Jeanine et Daniel. Ce fut bien agréable.

En juillet, la brasucade de Jean-Claude a eu un grand succès. Les moules cuites au feu de bois étaient succulentes, sublimes par une sauce exquise. Merci à tous les membres qui ont participé à la réussite de cet événement.

Nous pensions pouvoir continuer ces moments de convivialité. Cependant, avec les nouvelles mesures mises en place face à la crise sanitaire actuelle, nous avons dû annuler notre fête de la saint Laurent.

Ce n'est que partie remise, enfin nous espérons vraiment pouvoir l'organiser en 2022.

Malgré tous ces moments de joie, l'année 2021 fut marquée par la disparition d'un pilier de notre village, notre conseiller pendant des années, M. Yvan Calvet. Son absence laisse un vide immense, mais nous n'oublierons jamais son engagement, son dévouement pour Les Nières.

Il était surtout notre ami et l'époux de notre présidente Christine. Nous adressons à la famille nos plus sincères condoléances. Nos pensées vont aussi aux familles qui ont perdu un être cher.

Finissons cet article par une note zen : chaque semaine désormais, nous pouvons pratiquer aux Nières le Qi gong, grâce à Béatrice de l'association L'oise sauvage ; cette discipline est bonne autant pour le mental que pour le physique.

On peut dire qu'il fait bon "Vivre aux Nières".



Hébergement*

CHAMBRES D'HÔTES

CHEZ CAMILLE	Bruno BOUSQUET - 8 place du quai	04 67 23 07 22
LA BRUYERE	Brigitte TRAPP - 5 rue de la Marianne	06 35 25 27 65
LORTENSIA	Lise et Mathieu VIDAL - rue du Château	04 99 42 00 91
AGUA D'ESTRELLAS	Jeanine VIALLET-DECLERCK - Les Nières	04 34 79 92 33/06 19 31 01 75

GÎTES

MAIRIE Logis verts - Gîte Le Chalet	Rue de Castres	04 67 23 60 65
Camping LE CLOCHER DE NEYRAN	Mme DUFAY Nathalie Les Bouissounades	04 67 23 64 16

*Cette liste n'est pas exhaustive. Elle concerne les hébergeurs de la commune qui ont émis le souhait d'être sur le site <http://www.stgervaisurmare.fr>, ont accueilli la commission municipale pour validation de leur demande et sont à jour de leurs déclarations.

Point d'information touristique

Maison cévenole, musée d'arts et traditions populaires

de Saint-Gervais-sur-Mare, 12 rue du Pont - 04 67 23 68 88 / 06 42 71 61 95 - mél : mc.stgervais@orange.fr
Facebook : Maison cévenole - Blog et site : www.saintgervais-hautlanguedoc.fr

Memento pratique

ENTREPRISES ET ARTISANS

Pisciculture - L'Écho des Sources bio + repas à la ferme	- Christine CARRIÈRE - 2, route de Castanet	04 67 23 65 48
Maçonnerie-rénovation	- Julien BARTHEZ - route d'Andabre	06 86 10 20 94
La Boîte à Services	- Noël DUFAY	06 87 37 91 08
Ranch de la Mare	- Amor NOURI - rue de la Marianne	06 75 37 54 20
Informatique	- Yves GRANIER - 15, route de Lacaune - Castanet-le-Bas	06 83 56 65 19
Ramonnage robotisé	- MITARAM	06 24 15 53 30
Atelier des Remparts Tournage sur bois. Peintures décoratives	- M. CHAPUIS et M. GIGNET - Le Pioch	06 81 29 23 90
Plomberie	- Christophe MAURIN - 3, rue de Bousagues	06 64 96 41 51
Électricité générale	- Éric Fulcrand : 1 route de Rongas	06 73 69 47 90

URGENCES – SANTÉ

◆ Gendarmerie	_____	17 ou 04 67 23 60 25
◆ Pompiers	_____	18 ou 04 67 23 61 07
◆ SAMU	_____	15
◆ Ambulances blanches, taxi,	Christophe ROQUES _____	04 67 23 60 57
Pompes funèbres	gérante Tatiana Roques _____	04 67 23 60 57

Maison de santé - 2 bis impasse des Treilles

◆ Médecin	Renaud MAUREL _____	04 67 23 60 51
◆ Infirmiers, infirmières	Karine MARQUEZ _____	06 32 21 88 12
	Gregory CNIGNIET _____	09 80 58 21 96 - 06 27 74 03 41
◆ Kinésithérapeute	Carlos RIVERO / Pierre MARSELLA _____	04 67 95 40 44
◆ Dentiste	Bruno BALME-BERGER _____	04 67 95 66 11
◆ Podologue	Caroline CHANFORAN _____	06 23 04 07 80
◆ Pharmacie des 13 vents	Clara Guevara, Marta Guevara _____	04 67 23 60 42
◆ Polyclinique des Trois vallées	_____	04 67 95 56 56
◆ Service des solidarités de Bédarieux	ancienne antenne médicosociale départementale rendez-vous obligatoire _____	04 67 67 47 10
	sauf pour maison de l'autonomie (dossier APA) _____	04 67 67 41 40

COMMERCE – SERVICES

Boulangerie - Pâtisserie	- Sébastien LETOUZEY - rue de la Marianne _____	04 67 23 65 65
Épicerie - Alexandre	- Médina - Tafani - rue de la Marianne _____	06 71 39 31 03
Espace coiffure	- rue de Castres _____	04 67 23 69 87
Café - Brasserie - Le Saint-Gervais	- Jennifer et Gérald GRAU - place de l'église _____	04 67 23 61 98
Pizzeria - Le Christina	- Christine HAON SAUVAGNAC - place du quai _____	04 67 23 97 88
Production de légumes bio et confitures	- Céline PUYGRENIER _____	06 86 60 94 50
Camping-restaurant	- Nathalie DUFAY _____	04 67 23 64 16
Charcutier	- Christian ALLIES - marché hebdomadaire _____	06 87 33 56 59
Coquillages - Plats cuisinés	- Jean-Philippe VARO _____	06 87 87 41 68
Fruits et légumes, plats cuisinés	- Stéphanie et J.F. Thomas - marché hebdomadaire _____	06 82 19 53 22
Produits du terroir-fromages	- Marie-José Bardou - marché hebdomadaire _____	06 08 07 99 32
Restaurant	- L'Ortensia, Domaine de la Pièce _____	04 99 42 00 91
Station commerce multiservice bio épicerie vrac local	- Didier JAHANNAULT - rue de Castres _____	06 32 96 45 41
Correspondant Midi Libre	- Bruno BOUSQUET - bruno.bousquet@free.fr _____	06 71 37 96 55
ADMR	- Bédarieux _____	04 67 23 25 59
Présence verte	_____	04 99 74 37 00

FRANCE SERVICES rue de Castres

Bureau de poste	du lundi au vendredi 9 h-12 h/13 h 30-16 h sauf jeudi 14 h-16 h - Permanences sur rendez-vous
Mission locale d'insertion	_____ 04 67 95 17 05
Familles rurales	_____ 04 67 79 35 93
Assistants sociaux du Service des solidarités de Bédarieux	_____ 04 67 67 47 10



Mècle



Les Nières



Rongas



Castanet-le-Bas